

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

Le 28/07/2023

**SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**JEUDI 3 AOUT 2023
18H
SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE**

FINANCES

PASS SAISON JEUNES

Convention portant entente inter-communale en vue de garantir la délivrance de pass saison jeunes (de 6 à 20 ans) par les communes délégantes du domaine skiable de Serre-Chevalier-Briançon


Mme Le Maire
Estelle ARNAUD

Votre équipe municipale se tient à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles sur l'ordre du jour sur simple demande par mail : mairie@puysaintandre.fr ou 04.92.20.24.26